

Poitou-Charentes ne respecte pas Kyoto

L'agence Poitou-Charentes énergie déchets eau (APCEDE), en partenariat avec l'Ademe et le Conseil régional a mesuré la part de responsabilité de la région Poitou-Charentes dans les émissions nationales de gaz à effets de serre (GES)¹ liées à la consommation d'énergie. Il apparaît que la région n'est pas la meilleure des élèves et qu'en aucun cas elle ne satisferait aux engagements du protocole de Kyoto. En effet, selon les inventaires du Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa)², cette dernière émet 3,2 % des GES français alors qu'elle ne représente que 2,3 % du produit intérieur brut (PIB). Les émissions par habitant (11 teqCO₂) sont supérieures à la moyenne nationale (9 teqCO₂) et les émissions par euro de valeur ajoutée dépassent de 25 % le niveau français. Parmi les principaux types de gaz, le dioxyde de carbone arrive en tête, il représente 65 % des émissions de GES en

Le document *Impacts potentiels du changement climatique en France au XXI^e siècle* est disponible sur le site de la Mission interministérielle de l'effet de serre : www.effet-de-serre.gouv.fr
Le bilan effet de serre de la région est disponible sur le site de l'Apcede : www.apcede.com

Poitou-Charentes. Viennent ensuite le protoxyde d'azote (20 %) et le méthane (14 %). Les principaux secteurs émetteurs sont l'agriculture (26 %), le résidentiel tertiaire (25 %), le transport (24 %) et l'industrie (20 %). Les trois derniers secteurs émettant principalement du dioxyde de carbone tandis que l'agriculture émet surtout du protoxyde d'azote, issu des engrais.

«Les différentes initiatives existant pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre vont dans la bonne voie, note Michel Gioria, chargé de mission énergie et effet de serre à l'Ademe, mais elles ne sont pas d'une ampleur suffisante. Il faut absolument mettre l'accélérateur.» De fait, une action intitulée Démarche initiative climat a été initiée par l'Ademe et le Conseil régional en septembre 2004 pour répertorier les freins à l'action et identifier les moyens d'incitation en réunissant tous les acteurs concernés. Les propositions seront consignées dans un livre blanc remis à la présidente de Région le 16 février 2006, date anniversaire de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto. Ce livre blanc doit aboutir à la mise en œuvre d'actions propres à faire respecter le protocole. C'est-à-dire réduire les émissions régionales de 800 000 teqCO₂.

Rappelons que les actions engagées pour réduire les émissions n'empêcheront pas un changement climatique déjà amorcé. La température moyenne en France a déjà augmenté de 0,9 °C. En revanche, il est encore possible d'agir sur l'ampleur de ce changement. La fourchette annoncée par le Groupement international d'experts sur les évolutions du climat (Giec) est comprise entre 1,4 et 5,8 °C de plus sur la surface de la planète. «60 % de la fourchette dépend des choix de développement que nous ferons.»

En tout état de cause, il faudra agir dans deux directions : diminuer rapidement les émissions mais aussi s'adapter à un changement inéluctable.

Dans cette perspective, quels paysages composeront le visage de Poitou-Charentes en 2050 ? «A ma connaissance, aucun laboratoire n'a encore modélisé l'impact des changements climatiques sur un paysage dans sa globalité.» En revanche, les études se multiplient d'une part sur les changements déjà observés depuis les cinquante dernières années (dates de récoltes et de floraisons par exemple), d'autre part sur l'impact potentiel du changement climatique sur des systèmes particuliers (les sols, l'eau, l'enneigement, etc.).

Anh-Gaëlle Truong

1. Dans le cadre des inventaires nationaux d'émission de GES réalisés par le Citepa.
2. Les chiffres avancés par le Citepa dans le cadre des inventaires régionaux ne sont pas conformes aux exigences comptables du protocole de Kyoto. Avec les inventaires conformes qui doivent être prochainement menés, la région Poitou-Charentes sera la première à disposer de tels outils.

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable s'est imposé comme une évidence. Alibi ou véritable élément de stratégie, ce concept aux contours flous est encore largement méconnu et incompris, restreint à une catégorie limitée de personnes et de structures. Il reste néanmoins un

extraordinaire fédérateur d'idées et de projets novateurs.

Ce constat a conduit, en 2003-2004, les acteurs de la culture scientifique réunis autour de l'Espace Mendès France de Poitiers, à organiser des journées d'études. Un livre réunit une partie des multiples contributions. Elles proposent d'entrer dans la problématique complexe du développement durable, d'envisager des pistes qui visent à son intégration dans différents domaines d'activités, d'ouvrir une discussion critique sur les enjeux du développement durable.

Les enjeux du développement durable, dirigé par Patrick Matagne, préfacé par Edgar Morin, publié par L'Harmattan.

Ci-contre : Philippe Cognée, *Recyclage VI*, 2005, 230 x 170 cm, fusain et acrylique sur toile. Jusqu'au 28 août à la biennale d'art contemporain de Melle.



Pierre David - musées d'Angers

A chacun son paysage

Le service culturel de l'Université de Poitiers organise les rencontres «A chacun son paysage» pour 2005-2006. Ce projet culturel et artistique sur la thématique du paysage se déclinera tout au long de l'année à travers différentes approches et disciplines, en partenariat avec les structures culturelles de la ville de Poitiers, du département et de la région. Croisant les points de vue de multiples intervenants (artistes, écrivains, sociologues, architectes), «A chacun son paysage» s'intéresse à l'évolution du paysage, à ses organisations matérielles et à ses représentations.

Le programme débute en septembre avec «A l'est de l'océan», exposition itinérante de photographies de Claude Pauquet réalisées sur le littoral atlantique, d'Hendaye à

Bray-Dunes. «Dans mes travaux sur le territoire, dit-il, je tente de me réapproprier le réel, de photographier l'incertitude du territoire social en mutation, les lieux intermédiaires, l'érosion, l'ordinaire, la zone d'entre-deux, imprécise, là où les choses se mêlent.» D'autre part sont organisés sur la thématique du paysage des ateliers de pratique artistique théâtrale (le Théâtre du Trèfle, la Clique d'Arsène et Sans Titre Production), photographique (Claude Pauquet) et chorégraphique (Daniel Dobbels).

Il est prévu qu'un cycle de conférences explore des thèmes tels que le paysage en peinture et au cinéma, le corps et l'architecture, de même que la protection des espaces naturels et les politiques d'aménagement du littoral. Une journée d'étude pluridisciplinaire sera consacrée à la réalité du

paysage à travers diverses approches scientifiques, en partenariat avec l'Espace Mendès France ; puis une autre, sur la peinture et la photographie, qui allie intervention de conférenciers et projet expérimental avec les photographes Marc Deneyer, Thierry Girard et Claude Pauquet.

D'autres manifestations auront lieu, entre autres un cycle de films sur le paysage avec le Théâtre-Scène nationale de Poitiers, une exposition de bandes dessinées, une intervention de Pierre Mariétan, spécialiste de musique spatiale et environnementale, sur le paysage sonore, une exposition sur les paysages italiens par l'association étudiante Casini et un colloque organisé par Michel Périgord sur «le paysage, objet politique et social». **A. D.**

Le café de la Poste à Marsilly en Charente-Maritime.



Claude Pauquet